



**Toutes vos
démarches**



**en quelques
clics**

.be

Poser une question à l'ONEM ?



**La garantie d'une réponse
écrite et rapide !**

En passant par la rubrique **Contact** de notre site, vous pouvez interroger l'ONEM avec la garantie d'une réponse :

- écrite et rapide ;
- rédigée par un spécialiste ;
- et respectueuse des normes en matière de protection de votre vie privée.

Pour nous joindre :

[www.onem.be/fr/
formulaire-de-contact](http://www.onem.be/fr/formulaire-de-contact)



**Contactez-nous au
02 515 44 44**

Consulter votre dossier ?



**Un droit très simple
à exercer !**

Vous souhaitez savoir où en est la demande que vous avez introduite ? Ou avoir un aperçu de ce que contient votre dossier à l'ONEM ?

Pas besoin de se rendre dans nos bureaux ni de nous joindre par téléphone.

Rendez-vous sur notre page
www.onem.be/fr/citoyens,
à la rubrique **Services Online**, et
choisissez l'option qui vous correspond.



www.onem.be

Recevoir votre courrier ?



5 bonnes raisons de passer à l'eBox

1 Facilité

Une fois votre eBox activée, vous accédez à vos courriers officiels en quelques clics, y compris pour les envois recommandés.

2 Rapidité

Votre courrier est disponible dans votre eBox le jour même de sa signature.

3 Sécurité

Vous seul(e) avez accès à votre courrier, et vos données personnelles sont ainsi totalement protégées.

4 Durabilité

La généralisation du courrier électronique permet d'économiser des tonnes de papier.

5 Conservation

Plus aucun risque de perte, puisque votre courrier reste dans votre eBox pendant plusieurs années

Pour activer votre eBox :

myebox.be/fr

my e-box